



Fiscalité

Tirer le meilleur parti du crédit d'impôt recherche

Utiliser le crédit d'impôt recherche ne s'improvise pas. Toute l'entreprise doit se mobiliser pour profiter au mieux de cette niche fiscale.

ARNAUD DUMAS

Les chefs d'entreprise ont senti passer tout près le coup de rabot. Mais la loi de finances 2011 aura finalement, en grande partie, épargné les bénéficiaires du crédit d'impôt recherche (CIR). Pourtant, tous ne tirent pas pleinement parti de cette niche fiscale, rebutés par la complexité de la procédure. «La constitution du dossier est assez lourde et il faut être précis pour

respecter les règles fiscales», reconnaît Philippe Guerder, le PDG de Micro-Méga, un fabricant de matériel pour les dentistes situé à Besançon (Doubs). Il fait appel au crédit d'impôt recherche depuis longtemps, mais n'a tenté d'optimiser ses déclarations que depuis trois ans, avec l'aide du cabinet Leyton. «Le CIR représente aujourd'hui un tiers de nos ressources, confie-t-il. Il nous permet d'avoir une capacité d'investissement.» Pour atteindre ce résultat, une organisation rigoureuse s'impose.

[1] TRACER TOUTES SES DÉPENSES

À première vue, une demande de CIR ressemble à une simple déclaration fiscale. Pourtant, c'est toute l'entreprise qui doit s'organiser pour constituer un dossier viable et exploiter au mieux les possibilités du dispositif. «Première recommandation: il faut que le projet soit piloté par la direction générale avec d'un côté le service financier, de l'autre la recherche», lance Franck Debaugé, un associé du cabinet lyonnais Acies. Il faut prévoir la traçabilité des coûts dès le lancement d'un projet, puis les suivre au jour le jour. C'est la seule solution pour fournir les documents justificatifs que peut réclamer l'administration, mais aussi pour ne pas omettre de dépenses éligibles. La société Micro-Méga a ainsi mis en place des bases de données pour chaque dossier R&D dans lequel se trouve automatiquement un volet CIR. Pointage des heures, investissement... Tout y est recensé. «Ensuite, pour faire comprendre aux chercheurs l'importance d'alimenter ces outils, il suffit de montrer les capacités supplémentaires de financement que cela apporte à l'entreprise», note Philippe Guerder. Et pour maintenir l'implication de la direction, Mystream, une PME qui fournit des liaisons ADSL aux entreprises, a instauré des rendez-vous réguliers réunissant les deux associés avec le responsable de la R&D et le responsable de la mise en œuvre de la R&D, pour discuter des projets innovants. «Cela nous permet de réfléchir à la manière de les présenter au ministère de la Recherche», explique Alain Rousselin, l'un des fondateurs de la start-up.

[2] CHOISIR LE BON CONSEILLER

Il est souvent utile d'impliquer un cabinet extérieur. La loi de finances 2011 modifie toutefois les conditions de rémunération de ces consultants. Elle impose désormais de les déduire intégralement de l'assiette du CIR lorsqu'elles correspondent à un pourcentage du crédit d'impôt («success fees»). Pour les rémunérations forfaitaires, la déduction ne concerne que les sommes dépassant 15 000 euros ou 5 % du montant des dépenses éligibles. Un facteur à prendre en compte au moment de choisir son

usinenouvelle.com/ressources

e-BRIEFING

EXCLUSIF
 La note d'un expert à télécharger



Optimisation fiscale



Par Philippe Boretta, associé du cabinet GMBA Baker Tilly



Par Jean Claude André, associé du cabinet GMBA Baker Tilly

➤ Les abonnés peuvent télécharger gratuitement, ce document sur notre site usinenouvelle.com/ressources



Depuis trois ans, le fabricant de matériel pour dentistes Micro-Méga fait appel à un cabinet extérieur pour optimiser ses déclarations de crédit d'impôt recherche.

conseiller. Surtout lorsque l'on demande un crédit d'impôt pour la première fois. « Dans 25 à 30 % des cas, on ne trouve pas de matière éligible au crédit d'impôt recherche, remarque Thomas Gross, le cofondateur du cabinet Sogedev. Le paiement par success fees est donc plus intéressant, surtout pour les petites entreprises. » Pour les entreprises certaines d'obtenir le CIR, la rémunération forfaitaire sera plus avantageuse. À condition de bien négocier le prix.

[3] SÉCURISER SON CRÉDIT D'IMPÔT

Gare au redressement fiscal, qui peut coûter cher. D'autant que l'éligibilité des dépenses au CIR n'est pas une science exacte et laisse la porte ouverte à l'interprétation. La sécurisation peut se faire a posteriori, en sollicitant soi-même le contrôle fiscal. L'avantage étant que le contrôle se focalise sur le crédit d'impôt sans être étendu au reste des comptes. La demande peut aussi se faire a priori, via le rescrit. Mais sa lourdeur décourage les candidats, le dossier devant être accepté par l'administration fiscale avant le démarrage des travaux. « Nous ne l'utilisons pas pour des questions de délais », confie ainsi Thierry Michaux, le directeur général adjoint du groupe Traqueur, qui conçoit

des solutions embarquées pour détecter les véhicules volés. La société Mystream a néanmoins pu l'obtenir à ses débuts. « Nous avons commencé par demander un statut de jeune entreprise innovante, en 2005, et nous avons obtenu un rescrit, se souvient Alain Rousselin. Cela nous a permis aussi de protéger notre demande de CIR.

[4] ARTICULER LE CIR AVEC D'AUTRES AIDES

Obtenir d'autres subventions permet aussi d'optimiser son CIR... et de compléter son budget R&D. « Le CIR intervient après les dépenses, les autres aides avant », souligne Thomas Gross. Il est important de les cumuler. Attention toutefois à ne pas les solliciter trop tôt. « Ce sont souvent des fusils à un coup, il vaut mieux attendre un projet ambitieux », conseille-t-il. Le groupe Traqueur vient de voir son projet de monitoring des panneaux solaires, de 2,1 millions d'euros, retenu parmi les 73 projets du Fonds unique interministériel (FUI). Une aide qui sera en partie déduite de l'assiette du CIR mais qui, selon le dirigeant de Traqueur, présente un avantage certain : « Contrairement au CIR, ce genre de subvention ne peut pas être remis en cause », se réjouit-il. ■